



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat Culture scientifique technique et industrielle

CT-CAST
Affaire suivie par :

Orléans, le 16 septembre 2024

Emmanuel THIBAULT
Enseignant référent pour le concours CGénial
emmanuel.thibault@ac-orleans-tours.fr

Sophie CANTELOUBE,
Correspondante Académique
pour les Sciences et la Technologie

à

Correspondante académique
IA-IPR de SVT
Sophie CANTELOUBE

Mesdames et Messieurs les professeurs
S/c Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Tél. 02 38 79 39 10
02 38 79 45 87

sophie.canteloube@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint Etienne
45043 Orléans cedex 1

Objet : Concours CGénial – lycées 2025

Présentation

Le concours scientifique CGénial permet aux lycéens des voies technologiques, professionnelles et générales de présenter tout projet innovant relatif aux domaines scientifiques et techniques.

Ce concours, lancé durant l'année scolaire 2007-2008 par « Sciences à l'Ecole » en partenariat avec la fondation CGénial, a pour ambition de contribuer à la promotion de l'enseignement des sciences et des techniques et ainsi de susciter des vocations de scientifiques. Les projets réalisés en partenariat avec le monde de la science et celui des entreprises seront privilégiés.

L'engagement dans ces projets permet également aux élèves de développer des compétences transversales, y compris psycho-sociales, telles que la maîtrise de langue française, la collaboration entre pairs ou encore la créativité. Outre la maîtrise scientifique, ces compétences sont attendues dans le supérieur et dans le monde professionnel. Pour encourager la richesse et la diversité des talents scientifiques dans les établissements scolaires, la mixité de genre des équipes reste obligatoire pour ce concours 2025.

Toutes les équipes de l'académie seront récompensées par une visite en laboratoire, musée ou entreprise et par des cadeaux (livres, objets...) remis le jour de la finale académique. Nous vous encourageons à vous lancer, même avec un projet qui n'est pas complètement abouti : toute démarche de projet engageant les élèves et leur permettant de se confronter à la démarche scientifique a sa place dans ce dispositif.

Les enseignants intéressés peuvent prendre contact avec l'enseignant référent du concours CGénial pour notre académie, à savoir Emmanuel THIBAULT (emmanuel.thibault@ac-orleans-tours.fr) pour plus de renseignement et un accompagnement. Les coordonnateurs sciences et technologie en département peuvent également accompagner les projets (<https://www.ac-orleans-tours.fr/sciences-en-culture-par-departement-121809>).

Calendrier (année scolaire 2024-2025)

- **Du 16 septembre au 12 novembre 2024 : Inscriptions** pour obtenir un soutien financier réservé à l'achat de matériel expérimental (300 € maximum par projet attribué par le comité national après étude du dossier d'inscription). L'inscription se fait exclusivement en ligne à cette adresse : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-inscriptions/> puis du **14 novembre 2024 jusqu'au 7 février 2025 sans aide** ;



- **Mi-mars 2025** : Envoie d'un compte-rendu écrit du projet (modalités de rédaction à venir) et d'une **vidéo** de présentation n'excédant pas 5 minutes (**obligatoire cette année**) ;
- **2 avril 2025** : Finale académique du concours "CGénial-Collège" avec la possibilité des projets lycée de participer pour valoriser le travail réalisé et bénéficier d'un premier entraînement à l'oral si le projet était sélectionné pour la finale nationale ;
- **Début avril 2025** : Sélection sur dossier et vidéo des 20 projets finalistes par le comité scientifique national ;
- **Fin mai 2025** : Finale nationale du « concours CGénial » et cérémonie de remise des prix ;
- **De juin à mi-septembre 2025** : visites de sites scientifiques et techniques et participation aux concours européens et internationaux pour les projets sélectionnés.

La finale nationale

Le nombre d'élèves pour la présentation du projet lors de la finale nationale est limité à 3. Les équipes **mixtes** présenteront leur travail devant un jury interdisciplinaire (mathématiques, sciences de la vie et de la Terre, sciences et techniques industrielles, sciences physiques et chimiques) et partenarial (représentants d'entreprises, chercheurs).

Pour la finale, chaque groupe dispose :

- d'un temps (10 min jusqu'à maintenant) pour présenter le travail réalisé (présentation argumentée de l'expérience, du phénomène ou du principe étudié).
- D'un temps d'échanges avec le jury (10 min).

Nouveauté 2025 : Afin d'enrichir le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves, il est important d'inscrire également chaque projet sur la **plateforme ADAGE**. Cette double inscription contribue à la validation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture de vos élèves. L'inscription du projet sur la plateforme ADAGE peut être faite par l'enseignant porteur du projet ou par le **réfèrent culture** de l'établissement. **ATTENTION, il est important de rappeler que seule l'inscription de votre projet sur ADAGE n'est pas suffisante pour participer au concours !**

L'ouverture sur le concours international EUCYS :

En plus de la subvention et de la valorisation de projets scientifiques didactiques innovants, le concours CGénial opère la sélection française pour le concours EUCYS (European Union Contest for Young Scientists). Il réunit ainsi chaque année environ 160 élèves issus de toute l'Europe, exclusivement sélectionnés dans le cadre de concours nationaux. Pour pouvoir y participer, le projet doit être porté par un à trois élèves maximum, âgés de 14 à 20 ans. Dans la perspective d'une éventuelle sélection à ces concours, la configuration du projet devra donc dès le départ être établie en conformité avec leurs exigences. Le règlement complet disponible sur le site internet de « Sciences à l'École » : <http://www.sciencesalecole.org>

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à cette opération et de sa diffusion auprès des enseignants.

Sophie CANTELOUBE